



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 3013

### Texte de la question

#### PRIX DES CARBURANTS

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Thierry Benoit. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique

Les Français l'ont remarqué ces derniers jours : les prix des carburants ont retrouvé leurs niveaux records de 2008, avec des prix à la pompe de 1,49 euro le litre pour le sans plomb 95 et 1,33 euro pour le litre de gazole.

M. Jean Mallot. Qui dit mieux ?

M. Thierry Benoit. Quand on sait que le gazole représente plus des trois quarts des ventes de carburant en France, on comprend que cette augmentation ne sera pas sans conséquence sur le budget des Français. La crise en Libye ne semble pas tout expliquer. En 2008, alors que le baril atteignait 147 dollars, soit près de 50 dollars de plus qu'aujourd'hui, les prix à la pompe étaient comparables. Le groupe Nouveau Centre souhaite donc des éclaircissements, car le budget des ménages n'est pas un puits sans fond dans lequel on pourrait venir se servir.

Monsieur le ministre, nous souhaitons vous alerter sur cette situation difficile pour les ménages français, notamment ruraux, qui dépendent de leur voiture pour leurs déplacements. D'autant que, pas plus tard que ce matin, a été annoncée une hausse du prix du gaz de 5 % à compter du 1er avril.

Ces augmentations à répétition sont très difficilement compréhensibles pour nos concitoyens. Certes, elles relèvent de sujets bien différents, mais pèsent tout autant sur le budget des ménages. Aussi les centristes souhaitent-ils vous entendre, monsieur le ministre, sur ces hausses des prix des carburants et sur celle, prochaine, du prix du gaz. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Vous avez raison, monsieur le député, les Français sont confrontés à une hausse du prix des hydrocarbures.

Pour ce qui est du pétrole, la hausse tient pour sa part à des raisons conjoncturelles et des raisons structurelles. Les raisons conjoncturelles sont liées à la crise politique que connaissent un certain nombre de pays producteurs et qui entraîne des tensions sur les prix. Mais la hausse est aussi structurelle, dans la mesure où la reprise économique et la demande de pétrole dans des pays émergents, notamment la Chine ou l'Inde, pèsent sur les prix. Ne nous le cachons pas, nous allons vers une ère du pétrole cher, autour de 100 dollars le baril.

Face à cette situation, nous agissons concrètement. D'abord en dialoguant avec les pays producteurs. J'étais la semaine dernière à Riyad *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC)*, dans le cadre du dialogue entre producteurs et consommateurs. L'OPEP a décidé d'assumer toutes ses responsabilités. Les capacités de production sont de l'ordre de cinq millions de barils supplémentaires, soit trois fois la production de la Libye. Il faut donc rassurer nos concitoyens : il n'y a pas de risque sur l'approvisionnement en pétrole de la France. Il faut également, sur le plan structurel, diminuer notre dépendance à l'égard du pétrole. C'est ce à quoi nous nous attachons grâce à la promotion du nucléaire civil et, avec Nathalie Kosciusko-Morizet, à celle des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Pour ce qui est du gaz, la situation est légèrement différente. GDF-Suez souhaite une augmentation car le prix du gaz est indexé sur celui du pétrole. Le Gouvernement est à l'oeuvre, et nous discutons avec les fournisseurs

pour atténuer l'impact de cette augmentation sur les consommateurs et notamment sur les ménages les plus modestes.

M. Roland Muzeau. Mais pas sur les actionnaires !

M. Éric Besson, *ministre*. Nous aurons l'occasion de nous exprimer sur le sujet dans les jours qui viennent.  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Benoit](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (6<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3013

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Industrie, énergie et économie numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 mars 2011